

Fiche 07 Vitam as a Service (VaaS)

1. RAPPEL DU CONTEXTE

Le programme Vitam, lancé en 2015 par les ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Culture et des Armées sous le co-pilotage du CIAF et de la DINSIC, a pour but de mettre en place un socle d'archivage électronique implémenté par les porteurs du programme et réutilisable par les autres administrations. A ce titre, une solution logicielle libre d'archivage numérique, évolutive, facilement interfaçable et qui permette la gestion unitaire et sécurisée de très gros volumes d'archives est en cours d'élaboration : Vitam.

Le projet Vitam as a Service (« VaaS ») a été identifié afin de permettre aux ministères d'éviter de mettre en œuvre une solution dédiée pour assurer la gestion de leur archivage intermédiaire. Il vise à réutiliser la solution logicielle Vitam en assurant sa mise en œuvre sur une infrastructure interministérielle mutualisée, et de développer un *front office* (outil de versement, de gestion et de consultation des archives) générique.

Une étude a été lancée en mars / avril 2018 pour étudier l'opportunité, le périmètre et le coût du projet VaaS. Cette étude a associé une grande partie des ministères, au travers de représentants des DSI et des missions des archives.

2. POINT D'ETAPE

• Valeur d'une solution VITAM mutualisée pour l'archivage intermédiaire

Pour un ministère, avoir accès à une solution mutualisée VITAM pour l'archivage intermédiaire permet de :

- Expérimenter et monter en compétence sur l'archivage intermédiaire, en utilisant une solution technique existante pour focaliser les efforts sur les aspects de fond (sources d'archives concernées, données et métadonnées à extraire, acteurs, organisation...);
- Assurer la valeur probante de l'archivage effectué et réduire significativement les risques (juridiques, opérationnels) liés à la perte ou à la corruption des archives ;
- Optimisation (désengorgement des bases, limitation de la reprise de données, etc.) les SI existants et futurs en les dégageant des contraintes de gestion des archives intermédiaire:

• Contour d'une solution Vitam as a Service (« VaaS »)

Au-delà d'un simple *back office* d'archivage numérique (logiciel VITAM) mutualisé en mode service, il était nécessaire de disposer d'un *front office* générique permettant à chaque entité de gérer ses archives intermédiaires, et ce, afin de disposer d'une solution complète « clé en main ». La mise en œuvre d'un front office générique nécessite d'être a minima trois acteurs afin de prendre en compte la pluralité des besoins et de favoriser la réutilisation de la solution.

• Scénario de réalisation pour VaaS

Si le projet VaaS mutualisé n'est pas lancé, chaque ministère lance de son côté des projets liés à l'archivage numérique intermédiaire.

Dans l'hypothèse d'un lancement d'un projet VaaS, le collectif des DSI ministériels a choisi d'écarter une solution consistant à partir d'un projet ministériel (MinAm et MEAE) déjà lancé autour de VITAM pour l'archivage intermédiaire.

Le scénario de réalisation d'un projet VaaS est donc de réaliser la solution « à partir de 0 » de façon partagée entre différents ministères, avec un co-financement à construire, puis un portage et une gouvernance à convenir.

• Estimation des besoins en financement

Le coût estimé est de :

- Construction (mobilisation d'un support juridique d'achat puis 1,5 an) : 2 M€ + 3 ETP internes :
- Récurrent (par an) : 0,9 M€ + 2 ETP internes.

Ces coûts sont quasiment indépendants du nombre d'acteurs, et très peu variables selon le volume d'archives, ce qui montre que si au moins 2 entités souhaitent implémenter VITAM pour l'archivage intermédiaire, une démarche commune est rentable.

Compte tenu des difficultés de mobilisation de ce financement, il est proposé de se limiter à la recherche d'une première version (*back-office* et *front-office*) livrable en 6 mois. Pour cette phase débutant mi 2019, le budget estimatif est de 900 K€ (dont 400 K€ de CP pour 2019 et 500 K€ de CP pour 2020).

Positionnement à date des ministères

L'archivage numérique est une priorité pour l'ensemble des ministères, même s'il fait rarement l'objet de financement. Des entretiens réalisés, il ressort que :

- le MC/SDSI serait potentiellement porteur ;
- 4 ministères (MSS, MTES, MENJ et MC/SIAF) pourraient se positionner comme contributeurs, tout en évoquant des difficultés de financement ;
- 4 ministères (MAA, SPM, MI, MEF) pourraient se positionner comme client VaaS une fois la solution déployée ; les MEF n'ont pas de besoin de projet lié à l'archivage numérique dans les 18 prochains mois ;
- le MJ est déjà parti sur une démarche propre (en déclarant qu'elle se raccrochera à la solution Vitam à moyen terme), projet estimé à 8M€ (mise en place d'un *back-office*, développement d'un *front office* qui gère l'hybridité papier/numérique);
- le MinArm et le MEAE réaliseront l'archivage intermédiaire via leur propre instance de VITAM et leurs logiciels de *Front Office* qu'ils développent spécifiquement.

Il ressort aussi que des opérateurs pourraient être demandeurs.

PROPOSITIONS SOUMISES A L'AVIS DU CSIC

Le principe du lancement d'un projet « VaaS » selon le scénario proposé est validé.

Les MENJ, MC, MASS, MTES et la DINSIC recherchent un financement 2019 pour lancer la première version à 900K€.